

Forcing ou non forcing ? (2)

(Les expressions *en italique* font l'objet d'un cours dans le site)



Figure 1 : Forcing ou non forcing ?

Dans votre vie de bridgeur, vous rencontrerez d'innombrables situations où la notion de forcing-non forcing intervient. Nous avons, dans un article précédent, évoqué le point de vue du partenaire qui entend l'enchère de son vis-à-vis : est-elle forcing ou non forcing ? la réponse devrait pouvoir venir maintenant sans trop de difficulté. Cependant, il existe de nombreux jeux forts pour lesquels on ne dispose d'aucune enchère forcing, alors que l'on voudrait bien être sûr que le partenaire ne laisse pas tomber brutalement les enchères par un passe. Lorsque l'adversaire intervient, c'est un peu plus facile, car on dispose alors du contre d'appel et du cue-bid dans sa couleur,

deux enchères évidemment forcing (évidemment, *contre* peut être punitif, mais vous ferez la différence...). Mais dans le silence adverse ? Les situations sont beaucoup trop nombreuses pour que nous les passions toutes en revue, mais quelques lignes directrices peuvent être dégagées, et sont faciles à comprendre si l'on se pose toujours la question cruciale suivante : pourquoi mon partenaire me fait-il cette enchère au lieu de conclure ? Je vous rappelle une notion absolument fondamentale, tellement souvent oubliée par les joueurs moyens qu'il vaut mieux un peu la rabâcher : lorsque le contrat final est connu, c'est-à-dire suffisamment probable, par un des joueurs, celui-ci doit absolument conclure. S'il ne le fait pas, c'est qu'il y a un problème, et que l'enchère qu'il fait est probablement forcing. En effet, on ne décrit jamais son jeu « pour le plaisir », on ne ferait que renseigner l'adversaire qui pourra alors développer une bien meilleure défense !

♠	9 3 2
♥	A 9 5 4
♦	10 6 5 3
♣	A 7
	
♠	R D V 10 3
♥	R 4
♦	R D V 8 7
♣	8

Figure 2

Voici un exemple inspiré d'un récent tournoi : Sud ouvre d'1♠, et Nord dit 2♠. Est intervient à 3♣, et Sud dit 3♦. Que signifie, pour Nord, cette dernière enchère ? Première remarque, le fit est trouvé à ♠, et il est définitivement hors de question de jouer autre chose (sauf parfois ♥ en 4-4 plutôt que ♠ en 5-3, ce qui n'est pas le cas ici). 3♦ est donc une enchère forcing : là, tout le monde est d'accord. Mais pour Sud, auteur du 3♦, il possède « évidemment » un bicolore 5-5 (« pourquoi aurait-il dit 3♦ sinon ? »). Nord, au contraire, prend cette enchère pour une enchère d'essai, lui demandant de dire 4♠ si son enchère précédente de 2♠ (6 à 10HLD) est maximale (9-10HLD) ou de rester à 3♠ s'il n'a que 6-7HLD. Qui a raison, Nord ou Sud ? Nord, avec ses 8 points H et son As second à ♣ compte 9HLD dans sa main au moins, presque 10HLD (2 As valent mieux que 8H et les ♦ peuvent être comptés pour 1/2 point en complément de l'enchère d'essai). Maximum, il répond 4♠, pour une de chute (entame d'un singleton ♦, affiché car c'est une entame dans une

couleur de l'adversaire, enchère d'essai d'accord, mais couleur quand même : l'♦A en Est, ♦ coupé, ♠ pris par l'♠As en Est et nouvelle coupe). Dispute après la fin du coup : Sud prétend que

Nord, connaissant un bicolore 5-5 en Sud, aurait dû préférer jouer 5♦ plutôt que 4♠. D'ailleurs, 5♦ gagnent (on ne perd que 2 As), alors que 4♠ chutent. Trois remarques qui

me paraissent essentielles dans cette situation : 1°) Ce n'est pas parce qu'un contrat gagne alors qu'un autre chute que celui qui gagne est forcément mieux annoncé : ce sont des aléas de cartes imprévisibles que les systèmes d'enchères essaient de minimiser, mais ici, c'est plutôt la malchance qui fait qu'un contrat à 11 levées en mineure gagne alors qu'un autre en majeure à 10 levées chute... 2°) L'enchère de 3♦ est évidemment une enchère d'essai, dans le standard français, et non un bicolore : l'enchère demande un complément dans la couleur pour jouer une manche. Ici, le seul complément possible est l'♦As, que Nord ne possède justement pas. Mais il est maximum, et répond tout de même positivement par 4♠. La question est : l'enchère de 3♦ était-elle indispensable ? Non, car la main de Sud équivaut à peu près à 20HLD après l'enchère de Nord, et que l'on va jouer 4♠ de toute façon. Le standard français ne permet pas mieux (d'ailleurs aucun autre système non plus). Il fallait donc dire directement 4♠, et non donner des renseignements précieux à l'adversaire. L'entame ♦ aurait-elle alors pu être évitée ? Peut-être pas, mais qui sait ? 3°) Remarque essentielle : si jamais l'on jouait cette enchère comme un bicolore, le partenaire devrait l'alerter absolument, car ce n'est pas ce qui serait compris par les adversaires... Revenons à notre sujet : une enchère inutile ne doit donc jamais être faite, car elle renseigne surtout l'adversaire. Une telle enchère, si elle semble inutile, est bien entendu forcing, et indique forcément un problème de conclusion. Elle pose une question au partenaire. Une nouvelle couleur, surtout mineure, après un fit majeur, est évidemment 100% forcing. Il s'agit le plus souvent d'une enchère d'essai, dans une couleur comportant 3 ou 4 cartes (voire 5...). Une enchère à SA après un fit majeur est aussi toujours forcing, car il n'est pas question de jouer autre chose que cette majeure (les cas où l'on peut jouer SA sont trop rares et spécifiques pour qu'on puisse l'admettre, surtout si l'on est un joueur débutant ou moyen). En résumé, après un fit majeur, toute autre enchère que celle du fit est forcing...

On étend cette notion aux fits mineurs directs. Après 1♣/♦ - 2♣/♦, toute nouvelle couleur est évidemment forcing, et 2SA également (main irrégulière 16-18H). Et lorsque l'ouvreur a répété sa couleur (1Y - 1Z - 2Y ?) quelle qu'elle soit, l'annonce par le répondant d'une nouvelle couleur, même s'il est misfitté (attention !), est absolument forcing. Mais tout ceci est relativement évident.

Abordons deux situations où aucune enchère forcing n'existe pour décrire sa main de façon satisfaisante. C'est pour pallier ces situations qu'on a mis au point deux conventions : la troisième couleur forcing, et la quatrième couleur forcing. Il s'agit de toute évidence de mains fortes pour lesquelles on aimerait que le partenaire continue à se décrire, sans qu'il puisse passer. La particularité de ces deux « conventions » est qu'elles peuvent se faire sans posséder la couleur en question. Elles doivent être alertées ainsi par le partenaire : « 3^{ème} (ou 4^{ème}) couleur forcing, avec ou sans la couleur Z ». Bien entendu, il n'y a pas d'enchère naturelle forcing, car celle-ci serait prioritaire.

La troisième couleur forcing : Comme nous l'avons rappelé plus haut, toute nouvelle couleur après répétition de la sienne par l'ouvreur est forcing (1♣-1♠-2♣-2♥, ce 2♥ est forcing). Assez souvent, on désire être forcing, avec un jeu fort, pour faire préciser à l'ouvreur son jeu, trouver un fit, trouver un arrêt à SA, alors qu'on n'a pas d'enchère à sa disposition. Imaginons que nous ayons ♠RD985 ♥A64 ♦D1052 ♣10. Après l'ouverture d'1♣, nous avons dit 1♠, et l'ouvreur répète ses ♣ (2♣). Pas de problème, nous disons 2♦ forcing, enchère naturelle et forcing. Si l'ouvreur possède 3 cartes ♠, il nous le dit maintenant (il a déjà nié avoir 4 cartes à ♠) : 2♠. Sinon, il se décrit... Changeons un peu notre jeu : ♠RD985 ♥A64 ♦D105 ♣102, un ♦ est devenu un ♣. Nous n'avons plus d'enchère satisfaisante : 2♠ est interdit, il faudrait 6 cartes pour répéter ces ♠ en face de l'annonce d'un unicolore. 2SA serait gâcher la possibilité de trouver 3 cartes à ♠ chez le partenaire... Bref, nous sommes coincés. Dans cette situation, on a décidé, dans le standard français, que 2♦ serait une couleur forcing, avec ou sans ♦. Cette couleur demande au partenaire

(comme une 4^{ème} couleur forcing), s'il possède 3 cartes dans notre première couleur, et à défaut de se décrire : il peut fitter ♦, car rien ne dit si nous avons ou non du ♦, il peut dire SA avec un jeu régulier, il peut répéter sa couleur une 3^{ème} fois (6 cartes), etc... La troisième forcing est forcing au moins jusqu'à l'enchère de 2SA. Elle est toujours représentée par la couleur directement au-dessus (collante) de la couleur répétée par l'ouvreur. Et si l'on réfléchit bien, il n'y a que 3 séquences possibles où la couleur nommée risque de n'être pas présente : 1♣-1♥-2♣-2♦*, 1♣-1♠-2♣-2♦*, 1♦-1♠-2♦-2♥*. L'astérisque signifie que le partenaire doit alerter l'enchère comme indiqué plus haut, car ces séquences ne comportent pas forcément la couleur annoncée (on peut même parfois être chicane !). Toutes les autres séquences de ce type, forcing également, ne doivent pas être alertées, car naturelles.

La quatrième couleur forcing : Dans le silence adverse, après une séquence où trois couleurs ont été annoncées, si un des partenaires annonce la quatrième couleur, cette enchère est forcing dans tous les cas, et doit être alertée, car cette couleur n'est pas naturelle. Et même, en règle générale, le joueur ne possède pas la couleur (1, 2 ou 3 cartes quelconques, le plus souvent). C'est une enchère interrogative demandant au partenaire un fit par 3 cartes dans la première couleur annoncée, et sinon, comme pour la troisième forcing, de se décrire. La deuxième priorité est d'annoncer, par l'enchère de SA, l'arrêt dans la couleur de la 4^{ème} forcing, réputée faible chez son auteur. La quatrième forcing se fait avec des jeux forts très divers, et peut servir, à défaut d'enchère forcing naturelle, dans de très nombreuses situations. Voir les cours sur la question : 2^{ème} enchère du répondant (2), 4^{ème} forcing (1), 4^{ème} forcing (2), 4^{ème} forcing (3).

Quelques remarques : Avec un jeu fort et un bicolore, vous devez annoncer votre 4^{ème} couleur avec un saut, indiquant un bicolore toujours 5-5. En effet, la répétition de la 4^{ème} forcing n'indique pas un bicolore (voir ci-dessus et les cours déjà cités), mais après avoir demandé un arrêt dans la couleur, demande maintenant un demi-arrêt (Dame seconde par exemple). Et si l'on possède, en réponse, un bicolore 5-4, on considère qu'on est censé arrêter la couleur de 4 cartes : on dit SA soi-même, et on ne parle pas de la 4^{ème} couleur... La 4^{ème} couleur reste donc une enchère forcing ambiguë, qui ne promet rien dans la couleur.

Ouest	Est
1♣	1♥
1SA	2♠
3♣	3♦

Figure 3

Ouest	Est
1♥	1SA
2SA	3♦
3♠	

Figure 4

Une quatrième couleur annoncée dans n'importe quelle séquence, même comportant des enchères à SA, est interrogative : « partenaire, avez-vous l'arrêt ? ». Fig. 3 : « Avez-vous un arrêt ♦ ? Si oui, dites 3SA ». Une troisième couleur (voir figure 4) est au contraire affirmative : « Partenaire, j'arrête cette couleur, mais j'ai un problème dans la 4^{ème} couleur. Avez-vous l'arrêt ? ». 3♠ : « J'ai un arrêt ♠, j'ai 18-19HL, avec un problème à ♣ (sinon, je dirais 3SA moi-même), avez-vous l'arrêt ♣ pour jouer SA ? ». Les réponses possibles d'Est, qui a manifestement 6 cartes (voire 5 belles) à ♦ et un singleton : 3SA : « Oui, j'ai l'arrêt ♣ ». 4♥ : « Pas d'arrêt trèfle, je reviens à ♥ avec 2 cartes, jouons 4♥ avec 7 atouts ». 4♦ : « désolé, je n'ai que du ♦ ».

Au total, les circonstances où vous demanderez si une enchère est forcing ou non forcing restent innombrables. Ces deux articles n'avaient d'autre prétention que de vous faire effleurer l'importance du problème.